

## Conditions Générales d'Exploitation pour l'enregistrement dans le MEindex

### 1. Objet, Validité, Modifications

Ces Conditions Générales d'Exploitation (ci-après CGE) régissent la relation entre Eskamed S.A. (ci-après Eskamed) et le client en ce qui concerne la publication de l'enregistrement du client sur le site Internet [www.meindex.ch](http://www.meindex.ch) (ci-après MEindex) d'Eskamed et les prestations qui s'y rapportent.

Par son inscription en ligne dans le MEindex, par la commande de prestations supplémentaires et par chaque paiement annuel de la taxe de publication, le client accepte les CGE, en vigueur à ce moment-là.

Eskamed se réserve le droit de modifier ces CGE (y compris la liste des prix, Annexe 1). Pour le client, les CGE et les prix modifiés n'entrent en vigueur qu'à partir de la période de publication suivante.

### 2. Contenu et étendue de MEindex

Actuellement, seules les candidatures des clients disposant d'un enregistrement valide dans le Registre de Médecine Empirique (RME) sont acceptées.

Eskamed importe une partie des données fournies par le client lors de son enregistrement dans le RME, de la base de données du RME dans le MEindex. En règle générale, le MEindex ne contient que des informations concernant les activités du client, qui représentent un intérêt particulier pour les (futurs) patients (par exemple, l'adresse du cabinet, les méthodes pratiquées etc.). Le client peut, à tout moment, se renseigner auprès du MEindex sur les informations importées de la banque de données du RME et donne son consentement pour la publication de ces informations sur le MEindex. Le client ne peut pas apporter lui-même de modifications à cette partie des données. Si le client constate une erreur dans les données importées par Eskamed dans le MEindex, il peut en informer Eskamed qui corrigera cette erreur aussi rapidement que possible.

Le client a la possibilité de publier, dans des champs spécifiques du MEindex, des informations supplémentaires sur lui-même et sur les activités de son cabinet (textes, photos, liens, etc.). Les informations de ces champs, qui sont gérés par «Content Management System» (ci-après CMS), doivent être saisies et gérées par le client-même avec le format, la maquette et les dimensions prévues à cet effet.

Toutes les informations publiées sur le MEindex par le client doivent être correctes et conformes à la réalité; elles ne peuvent porter atteinte aux droits de tiers (en particulier en matière de droit d'auteur, de marque etc.), bonnes mœurs ou à l'éthique générale. Les enregistrements qui ne répondent pas à ces critères peuvent, à tout moment et sans préavis, être supprimés du MEindex.

Eskamed se réserve le droit d'adapter la présentation de MEindex, les champs individuels, leur format ainsi que de leur étendue, d'éliminer des champs ou de modifier le CMS. Eskamed informera le client par e-mail des adaptations essentielles 30 jours avant l'entrée en vigueur de ces adaptations.

### 3. Exploitation de MEindex

Eskamed exploite le MEindex et s'efforce de garantir la plus grande disponibilité du MEindex. Eskamed supprimera les éventuels dérangements aussi rapidement que possible. Eskamed se réserve le droit de confier la totalité ou des parties de l'exploitation et du support technique du MEindex à un tiers.

Le client prend connaissance du fait que, pour des raisons techniques, des retards et des erreurs peuvent se produire lors de l'importation des données dans le MEindex par Eskamed et lors de la mise en service des informations saisies par le client.

Eskamed s'engage à n'utiliser les données saisies dans le MEindex par le client, que dans le cadre du MEindex.ch et à ne pas les transmettre à des tiers sans l'accord du client.

Eskamed se réserve le droit de modifier l'adresse URL (actuellement [www.meindex.ch](http://www.meindex.ch)) du MEindex.

### 4. Prestations supplémentaires

Eskamed offre au client des prestations supplémentaires dans le MEindex. Les informations détaillées sur les prestations supplémentaires en vigueur et leurs prix sont disponibles sur le domaine CMS du MEindex et sur la liste des prix (Annexe 1).

Les prestations supplémentaires peuvent être commandées par le client à tout moment, aussi longtemps qu'il dispose d'une inscription dans le MEindex. Lorsque le client commande une prestation supplémentaire, le contrat actuel sera complété en conséquence et le prix dû de ce fait sera

facturé en même temps que la taxe d'enregistrement suivante (chiffre 5).

Chaque prestation supplémentaire commandée par le client, peut être résiliée individuellement (chiffre 7).

## 5. Prix et conditions de paiement

Pour la publication de son enregistrement dans le MEindex, le client verse à Eskamed, pour chaque période de publication de 12 mois, la taxe de publication stipulée dans la liste des prix (Annexe 1).

Les taxes pour les prestations supplémentaires (chiffre 4) figurent également dans la liste des prix (Annexe 1).

Eskamed facture au client les services choisis. Le délai de paiement est de 30 jours. Le client se trouve en demeure, s'il paie partiellement, ou ne paie pas du tout le montant facturé, dans le délai mentionné. Dans ce cas, Eskamed peut, après un rappel, supprimer l'enregistrement du client dans le MEindex et peut suspendre tous les services (y compris les prestations supplémentaires) fournis à ce client.

## 6. Responsabilité

Dans le cadre des dispositions légales, toute responsabilité d'Eskamed est exclue. Eskamed n'assume aucune responsabilité pour les fautes légères et pour les actions du personnel auxiliaire auquel elle ferait appel. Toute responsabilité en cas de dommage indirect et de manque à gagner, est exclue. Le client doit notamment prendre acte qu'Eskamed n'assume aucune responsabilité pour

- l'exactitude et l'intégralité des informations importées dans le MEindex
- les interruptions d'exploitation du MEindex
- toute forme de force majeure.

Le client est répons à Eskamed de l'exactitude et de la véracité des informations publiées sur le MEindex et de toute violation de droits appartenant à des tiers. Le client s'engage à assumer complètement la responsabilité pour toutes prétentions qui pourraient résulter d'une violation de droits appartenant à des tiers et à dédommager entièrement Eskamed au cas où un tiers ferait valoir des prétentions de quelque nature que ce soit à

l'encontre d'Eskamed, en raisons des informations publiées.

## 7. Durée et Résiliation

Le contrat conclu sur la base de ces CGE entre en vigueur à la date de l'inscription en ligne du client, sur le site Internet du MEindex et ce pour une durée de 12 mois (durée de publication). Sans préavis de résiliation, 30 jours avant l'expiration du contrat, celui-ci est automatiquement reconduit pour une période de publication de 12 mois. Le contrat est reconduit, sur la base des CGE et avec la liste des prix en vigueur, à la date de la reconduction.

Les deux parties se réservent le droit de résilier le contrat pendant la période de publication, avec un préavis de trois mois, pour la fin d'un mois. Le contrat est considéré comme résilié sans préavis, si pour une raison indéterminée, le client n'est plus enregistré dans le RME.

A la date d'expiration du contrat Eskamed supprime l'enregistrement du client du MEindex et interrompt toutes les prestations supplémentaires.

Le client a le droit, à tout moment, d'exiger la suppression de son enregistrement sur le MEindex.

Le client ne peut, en aucun cas, prétendre à un remboursement des taxes déjà versées, quelles que soient les raisons invoquées, la date de résiliation du contrat ou celle de la suppression de l'enregistrement du MEindex

## 8. Clause finale

Eskamed se réserve le droit de transférer le MEindex et l'ensemble des droits et obligations de ce contrat à un tiers.

Ce contrat entre le client et Eskamed est régi par le droit suisse.

Pour tout litige entre le client et Eskamed, en rapport avec le MEindex, le for judiciaire exclusif est Bâle-Ville.

Juin 2010

*(Annexe 1 des CGE pour l'enregistrement sur MEindex)*

## Liste des prix

### 1. Publication sur le MEindex

Le prix pour la publication (taxe de publication) sur le MEindex s'élève à Fr. 60.– (TVA incl.) pour une période de publication de 12 mois.

La taxe de publication ne sera ni réduite, ni remboursée si, pour quelque raison que ce soit, l'enregistrement du client figure moins de 12 mois dans le MEindex.

### 2. Prestations supplémentaires

Les informations détaillées concernant les prestations supplémentaires sont disponibles sur le domaine CMS de [www.meindex.ch](http://www.meindex.ch).

#### *a) Domaine personnel*

La taxe pour la prestation supplémentaire «Domaine personnel» et la connexion avec le MEindex s'élève à Fr. 36.– (TVA incl., taxe Switch excl.), pour une période de publication de 12 mois.

Cette taxe ne sera ni réduite, ni remboursée si, pour quelque raison que ce soit, le client devait utiliser cette prestation supplémentaire moins que la période de 12 mois.

#### *b) Adresse e-mail pour le domaine personnel*

La taxe pour la prestation supplémentaire «Adresse e-mail pour le Domaine personnel» s'élève à Fr. 36.– (TVA incl.) par adresse e-mail, pour une période de publication de 12 mois.

Cette taxe ne sera ni réduite, ni remboursée si, pour quelque raison que ce soit, le client devait utiliser cette prestation supplémentaire moins que la période de 12 mois.

La prestation supplémentaire «Adresse e-mail pour le Domaine personnel» ne peut être proposée, pour des raisons techniques, qu'aux clients qui utilisent simultanément la prestation supplémentaire «Domaine personnel» (chiffre 2. a)).